

PACIFIC HELMETS (NZ) LTD

CASQUES de PROTECTION

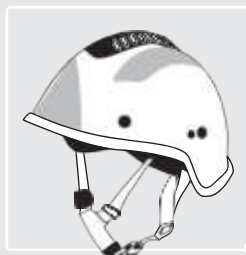
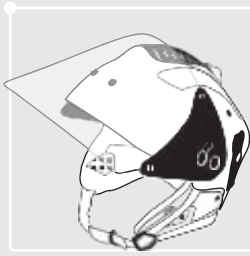
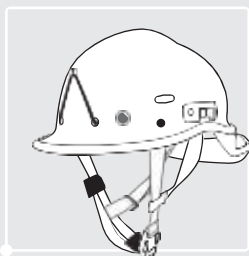
• Guide d'information pour l'utilisateur

Tous les modèles sont conçus et fabriqués
en Nouvelle-Zélande par Pacific Helmets (NZ) Ltd

AVIS IMPORTANT:

Ce guide de l'utilisateur doit être
retiré du casque uniquement par l'utilisateur final.

Comme ce casque peut vous sauver la vie ou prévenir des blessures graves, en aucun cas devrait t'il être chuté ou utilisé sans précaution. Les dommages accidentels pourrait ne pas être visibles et, dans certains cas, peuvent réduire la performance du casque.



P.O. Box 866, 315 Heads Road,
Wanganui 4501, New Zealand

Tel: +64-6-344 5019

Fax +64-6-344 5376

Courriel: sales@pacifichelmets.com

Site Web: www.pacifichelmets.com

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Introduction	1
2. Information essentielle Avertissements	2
3. Informations générales sur la pré-utilisation <i>a. Considérations de sécurité et limitations d'utilisation</i> <i>b. Pratiques de stockage recommandées</i>	3
4. Information sur la préparation <i>a. Ajustement de votre casque</i> <i>b. Instructions de port</i>	6
5. Information d'entretien <i>a. Détails et fréquence d'inspection</i> <i>b. Instructions de réparation / remplacement / obsolescence</i>	10
6. Information de garantie	14
7. Informations sur les normes <i>a. Casques de lutte contre l'incendie, EN443: 2008, conforme à la directive EPI et à la directive d'équipements marins - CE</i> <i>b. Casques de protection certifiés à EN16471:2014(feux de forêt) et 16473:2014 (sauvetage technique)</i> <i>c. Casques de sauvetage légers et industriels (EN 397: 2012) – CE</i> <i>d. Écrans faciaux et visières de protection oculaire pour utilisation avec les casques de lutte contre l'incendie, et les casques de sécurité industriels de haute performance utilisés par les pompiers, les ambulanciers et les services d'urgence (EN14458: 2004)</i> <i>e. Protecteurs oculaires EN166: 2001 Edition</i>	15
8. Informations sur la certification et distribution <i>a. Certification</i> <i>b. Distributeurs autorisés</i>	19
9. Information supplémentaire	19



FÉLICITATIONS D'AVOIR ACHÉTÉ UN CASQUE PACIFIC

1. INTRODUCTION

Ce guide traite la gamme des casques Pacific. Votre nouveau casque intègre des matériaux et des idées de conception principalement pour vous protéger contre tous les dangers prévisibles et à vous offrir le meilleur confort, commodité et apparence qu'un casque de protection moderne peut fournir en fonction des normes. Ce casque a été soigneusement conçu et fabriqué selon les plus hautes critères de conception et performance. Notre objectif est de vous fournir un casque de sécurité qui est léger, confortable et pratique à utiliser; intégrant les meilleurs matériaux disponibles et construit selon les normes de fabrication les plus élevées. Votre casque est destiné à protéger votre tête et certaines parties de votre cou et visage dans le cadre d'un ensemble correctement sélectionné et configuré.

Ce document fournit les informations et instructions concernant la sélection, l'utilisation, et l'entretien de votre casque. Cependant, ce document ne vous dit pas quand et dans quelles circonstances vous devez porter votre casque. Il suggère plutôt comment porter votre casque et vous fournit une compréhension des limites de votre casque dans la façon qu'il peut vous protéger. La responsabilité de déterminer la pertinence de votre casque à des opérations d'urgence spécifiques incombe à votre département ou à votre employeur; qui a la responsabilité légale de procéder à une évaluation des risques et de décider si votre casque offre une protection appropriée contre les dangers identifiés.

Ce document contient des informations de base détaillant comment entretenir et maintenir votre casque. Par contre, il existe aussi certaines procédures supplémentaires - telles que l'inspection avancée, le nettoyage, la décontamination et la mise hors service.

2. INFORMATION ESSENTIELLE

Les sections 3 et 4 fournissent des informations de pré-utilisation essentielles et spécifiques et **DOIVENT ÊTRE LUES** avant d'utiliser le casque.

Les sections 5 et 6 fournissent les informations sur le nettoyage, l'entretien et la garantie.

La section 7 fournit les informations spécifiques aux normes.

La section 8 fournit les informations de certification et les coordonnées des distributeurs autorisés.

La section 9 fournit des informations supplémentaires sur le changement des coussinets anti-transpiration et les protège-nuques.

AVERTISSEMENTS



Le casque est conçu pour absorber les chocs par la destruction partielle de la coque et la doublure. Ces dommages peuvent ne pas être visibles. Si le casque a soumis un impact ou à une détérioration sévère, il doit être retourné au fabricant pour inspection, ou remplacement, même s'il n'apparaît pas endommagé.



Ce casque n'est pas conçu pour offrir une protection contre les dangers suivants: radiation non ionisant, radiation ionisant ou radiation externe.



La sécurité offerte par le casque ne peut être assurée que lorsqu'il est assemblé et ajusté correctement, et que les pièces amovibles ne sont pas portées séparément. (Pour les instructions de l'ajustement, veuillez consulter la section MONTAGE DES CASQUES dans la section 4 de ce guide.)



Si équipé d'un autre équipement de protection individuelle ou d'un accessoire (autre que ceux fournis par Pacific Helmets (NZ) Ltd pour utilisation avec ce casque), un casque conforme à NIJ 0104.02, EN16471, EN16473 ou EN443 peut ne plus satisfaire toutes les clauses des normes pertinentes.

a. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ ET LIMITES D'UTILISATION

Il est extrêmement important de ne pas utiliser votre casque de protection avant d'avoir lu et compris l'intégralité de ce guide et les étiquettes fournies à l'intérieur du casque. Afin de réduire - mais non d'éliminer - vos risques, ne portez pas ce casque de protection **A MOINS QUE LES POINTS SUIVANTES NE SOIENT COMPRIS:**

i. Les étiquettes, ce guide et les normes applicables

Vous avez lu, compris et suivi strictement ce guide, toutes les étiquettes de ce casque et les réglementations nationales, états / provinciales et locales applicables aux opérations d'urgence.

ii. Votre utilisation conforme aux normes et réglementations applicables

Votre utilisation du casque conforme aux normes et règlements pertinents régissant les applications dans lesquelles le casque sera utilisé.

iii. Évaluations des dangers et des risques

Votre département, organisation ou employeur a effectué une évaluation des risques / dangers et a déterminé que ce casque offre un niveau de protection acceptable pour les opérations d'urgence particulières en accord avec les règlements fédérales, états/provinciales et locales applicables.

iv. Votre casque est correctement ajusté

Votre casque doit s'adapter ou être ajusté à la taille de votre tête. Il doit également être positionné de manière à ne pas interférer avec la partie faciale de votre appareil respiratoire autonome (ARA).

v. Tous les composants de votre casque sont en place et portés correctement

Votre casque doit être complet et porté correctement. Le cas échéant, cela comprend le déploiement complet de votre protège-nuque et la fixation et réglage approprié de votre jugulaire pour fixer le casque sur votre tête.

vi. Limitations de protection

Étant donné que tous les casques n'offrent pas une résistance à la chaleur et/ou aux flammes; ou une protection contre tous les dangers; vous avez été formé et comprenez comment sélectionner et utiliser correctement le casque approprié pour répondre aux conditions attendues.

vii. Risques de stress thermique

Il est possible que le port de votre casque de protection avec d'autres éléments de votre ensemble puisse augmenter le risque de stress thermique, ce qui peut provoquer une crise cardiaque, un accident vasculaire cérébral, une déshydratation ou d'autres problèmes de santé. Au premier signe de stress thermique, consultez immédiatement un médecin.

viii. Risques de brûlure

Les casques de protection contre les incendies ne vous protégeront pas contre toutes les brûlures et blessures. Si votre casque de pompier est exposé à une chaleur rayonnante, convective ou conductrice, ou entre en contact avec un environnement chaud ou un objet chaud, vous pouvez être brûlé sous le casque de protection sans avertissement ni signe de dommage au casque.

ix. Possibilité que la sensation de chaleur soit absente

Sachez que votre casque de protection diminuera votre capacité sentir la chaleur. Ne vous laissez pas induire en erreur par l'absence de chaleur ou d'inconfort sous votre casque de protection. Même si vous ne ressentez ni la chaleur ni l'inconfort, vous pouvez être brûlé ou blessé soudainement et sans avertissement. Si vous ressentez de la chaleur ou un léger inconfort, ou autre sensation inhabituelle, sous votre casque de protection, vous avez peut-être déjà été brûlé ou êtes sur le point d'y être. Soyez constamment attentif à la possibilité d'exposition à la chaleur et d'autres dangers.

x. Zones avec et sans barrières de protection

Une fois installés, la plupart des protège-nuques NE SONT PAS équipés d'une matérielle barrière. Par conséquent, le casque de pompier ne fournira que peu, ou pas, d'intégrité liquide à votre tête et à votre visage. Donc, votre casque de pompier peut ne pas vous protéger contre tous les risques chimiques, radiologiques ou biologiques qui peuvent entraîner la mort, les blessures, ou des maladies. De plus, ce casque n'offre aucune protection contre les vapeurs ou gaz dangereux, les gaz liquéfiés ou les liquides cryogéniques. Assurez-vous d'avoir une interface appropriée pour votre casque de protection avec votre manteau de protection, votre cagoule de protection et votre appareil respiratoire autonome.

xi. Autres dangers

Votre casque de protection, mouillé ou sec, n'offre pas toujours une protection contre les chocs électriques. Votre casque de protection ne vous protégera pas aussi contre tous les dangers physiques. Une chute d'objets lourds ou l'impact avec des surfaces dures peut provoquer des forces qui peuvent être mortelles ou qui peuvent vous blesser gravement. N'utilisez pas votre casque de protection s'il est contaminé, coupé, perforé, usé, fissuré, abrasé ou altéré par rapport à son état d'origine.

xii. La nécessité d'un ensemble complet (en particulier pour la lutte contre les incendies)

Les casques ne sont efficaces que lorsqu'ils sont portés correctement. Assurez-vous d'avoir une interface appropriée avec votre manteau, votre cagoule et votre appareil respiratoire autonome pour qu'il fasse partie d'un ensemble complet. Un ensemble complet comprend tous les éléments appropriés pour votre protection totale et conforme à l'évaluation des dangers et des risques déterminés par votre département/organisation.

xiii. Entretien approprié

Le casque doit être inspecté et entretenu par votre organisation/employeur en accord avec ces instructions et aux réglementations fédérales, états/provinciales ou locales. Il doit être exempt de saleté, de contamination, de dommages et de toute altération de son état d'origine qui pourrait compromettre sa protection. Les dommages et la contamination d'un casque peuvent justifier sa mise hors service.

xiv. Procédures de remplacement après un impact ou exposition à chaleur élevée

Les casques sont conçus pour absorber l'énergie d'un coup par la destruction partielle ou endommagement de la coque et/ou le système de suspension. Même si des dommages ne sont pas facilement apparents, vous devez remplacer votre casque dans le cas d'un impact sévère ou l'exposition à une chaleur excessive.

xv. Conditions de garantie

Les casques ne sont PAS garantis pour un usage particulier. Lisez attentivement les «Informations sur la garantie» de ce guide. Si les étiquettes dans le casque sont manquantes ou deviennent illisibles, contactez Pacific Helmets (NZ) Ltd pour des étiquettes de remplacement.

xvi. Recommandations de marquage et modifications

N'essayez pas d'altérer ou modifier votre casque. Ne peignez pas le casque; et n'appliquez aucun matériau qui n'a pas été approuvé par Pacific Helmets (NZ) Ltd à l'extérieur. À des fins d'identification, vous pouvez marquer votre casque de protection à l'intérieur à l'aide d'un marqueur indélébile; si permit par votre département/service. N'obscurcissez pas les informations sur l'étiquette du produit.

xvii. Essais et évaluation des performances

Votre casque de protection a été évalué pour un certain nombre de facteurs de performance qui sont basées sur les normes respectives pour sa certification. Ces facteurs comprennent, mais sans s'y limiter à, la résistance à une force d'impact et la décélération, la résistance à la pénétration, la résistance à la chaleur, la résistance au feu, l'isolation électrique, le glissement du système de rétention et la rétention du système de suspension (sur la tête). Lorsque la norme applicable l'exige, la séparation de la coque, la durabilité et la lisibilité de l'étiquette, la résistance à la corrosion et la visibilité de la garniture peuvent également être vérifiées. Si vous avez des questions, renseignez-vous auprès de votre département ou organisation, qui à leur tour peuvent contacter Pacific Helmets (NZ) Ltd.

b. PRATIQUES DE STOCKAGE RECOMMANDÉES

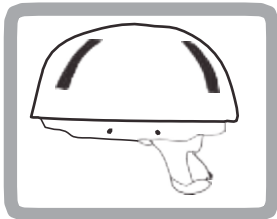
Le crochet sur le bord arrière du casque, si fourni, peut être utilisé pour accrocher votre casque. Ne stockez votre casque que lorsqu'il est propre, sec et non contaminé. Le stockage des casques humides, en particulier lorsque la suspension et les protège-nuques sont mouillés, favorisera la croissance de moisissures, des bactéries ou d'autres substances nocives qui peuvent entraîner des irritations cutanées ou maladies potentielles. Les conditions humides peuvent également entraîner une détérioration des matériaux textiles du casque. Gardez les casques à l'écart des contaminants potentiels tels que les huiles, les graisses ou autres substances chimiques. Pour une protection optimale, rangez votre casque dans un poly-sac ou un étui de transport propre et sec, dans un endroit ventilé, à l'abri du soleil direct, et à l'écart des outils ou d'autres objets pointus. Ne rangez pas votre casque avec vos effets personnels. Ne rangez pas et ne transportez pas votre casque près des fenêtres dans les véhicules.

a. AJUSTER VOTRE CASQUE

L'intégrité, l'ajustement et l'assemblage du casque, la suspension et la jugulaire doivent être vérifiés avant chaque utilisation. Votre sécurité dépend sur le bon ajustement de votre casque et de la bonne utilisation de tous les composants. Lorsqu'une pièce faciale ARA est utilisée, les casques sont généralement ajustés de sorte que le casque soit incliné d'environ 5 degrés au-dessus d'un plan horizontal pour s'adapter correctement à la partie faciale.

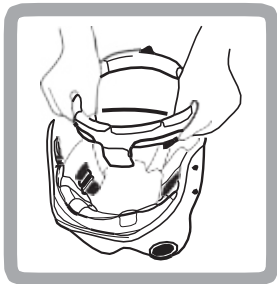
AVERTISSEMENTS :

La sécurité prévue pour le casque ne peut être assurée que lorsqu'il est assemblé et ajusté correctement, et que les pièces amovibles ne soient pas portées séparément.



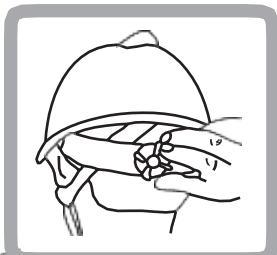
i. Casques avec doublures intégrales.

La doublure d'impact complète est fixée dans la coque par des vis, du velcro, ou les deux. Les doublures ne doivent pas être retirées plus souvent que nécessaire pour les réparations spéciales, telles que le remplacement de l'écran facial et les protecteurs oculaires.



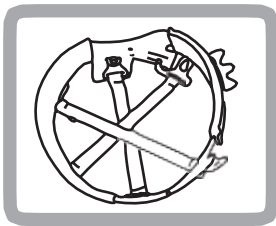
ii. Réglage du bandeau

Le bandeau complet est fixé à l'intérieur de la doublure par trois pattes Velcro. En ajustant la position des pattes de haut en bas (verticalement) à l'intérieur de la doublure, le bord inférieur du bandeau devrait reposer près du haut des oreilles du porteur. Cela garantira la meilleure stabilité latérale du casque. Tous les bandeaux fournis par Pacific Helmets conviennent aux porteurs dont le tour de tête varie de 52 à 64 cm. Des kits de réduction de taille sont disponibles en option et peuvent être adaptés au bandeau pour ajuster les tailles internes. Ceux-ci peuvent également aider les porteurs de lunettes de prescription à les porter avec le masque facial abaissé.



iii. Ajuster la taille pour s'adapter à votre tête:

Réglage à cliquet: Tournez le bouton de commande du cliquet pour agrandir ou rétrécir la bande pour un ajustement confortable mais ferme. Un casque correctement ajusté s'adapte à la tête du porteur sans que la jugulaire soit attachée.

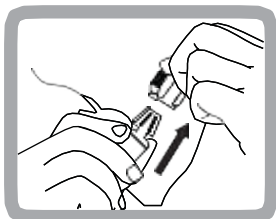


iv. Casques avec systèmes de berceau uniquement:

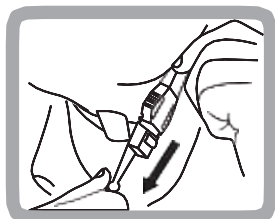
Le système de berceau s'attache directement à la coque du casque et peut être remplacé si nécessaire. Il y a 2 réglages de hauteur possibles et le réglage de la taille est identique à celui des casques avec doublure à impact.

v. Attacher la jugulaire solidement (jugulaires à 2 points):

Vérifiez le fonctionnement de la boucle de jugulaire avant de mettre le casque. Lorsque la boucle est fermée, les deux bras de déclenchement du côté femelle doivent être enfoncés avant que le côté mâle peut être retiré.



- Insérez la boucle dans le clip d'accouplement jusqu'à ce que les deux s'enclenchent ensemble avec un « clic ».



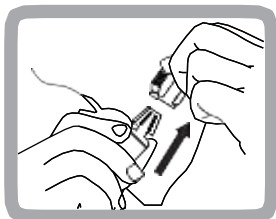
- Tirez la sangle libre à l'extrémité de la boucle jusqu'à l'étroitesse souhaitée. Fixez l'extrémité libre au Velcro pour le ranger.



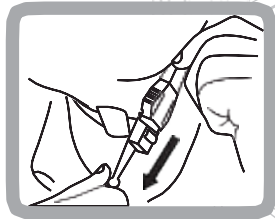
- Si une boucle Postman est installée, tirez la sangle libre à l'extrémité de la boucle jusqu'à l'étroitesse souhaitée. Fixez l'extrémité libre au velcro.

vi. Attacher la jugulaire solidement (jugulaires à 3 points):

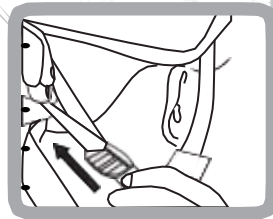
Si le casque est équipé d'une jugulaire à trois points, les connecteurs de la sangle de nuque doivent reposer sous les oreilles avec la sangle de nuque tendue. Dans cette configuration, la boucle du clip Pacific sera située sur le côté gauche. Gardez toujours la jugulaire en place pendant les opérations ou dans le camion d'incendie.



- Insérez la boucle dans le clip d'accouplement jusqu'à ce que les deux s'enclenchent avec un clic.



- Tirez la sangle libre à l'extrémité de la boucle jusqu'à l'étroitesse souhaitée. Fixez le bout



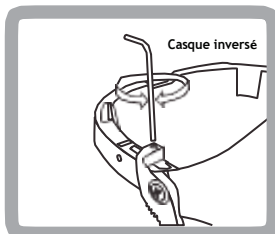
Pour la jugulaire à 3 points, tirez la sangle de réglage de la nuque derrière l'oreille jusqu'à l'étroitesse souhaitée.

vii. Instructions d'utilisation pour le protecteur oculaire One-Touch:



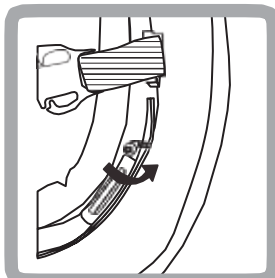
- Utilisez le pouce pour pousser doucement le bord inférieur du protecteur oculaire vers le haut.
- Un 'clac' sera entendu et le protecteur oculaire descendra progressivement de sa position abaissée.
- Pour ranger, poussez doucement le protecteur oculaire vers le haut avec votre pouce;
- Arrêtez de pousser lorsque vous entendez à nouveau le même «clac». Le protecteur est maintenant verrouillé en place.

- Pour ajuster le protecteur oculaire à une hauteur confortable, suivez les instructions ci-dessous.



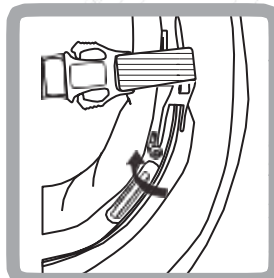
À l'aide de la clé hexagonale fournie, tournez pour régler la position du protecteur oculaire sur l'arête nasale.

- Loquet de sécurité protecteur



Position VERROUILLÉ:

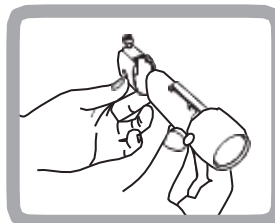
Loquet de sécurité étendu au-dessus du bord du protecteur.



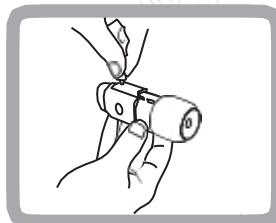
Position DÉVERROUILLÉ:

Le loquet de sécurité pivote vers l'intérieur du casque.

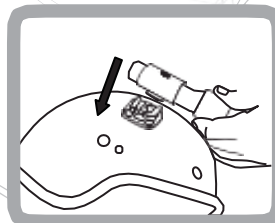
viii. Montage de la torche sur le casque



- Glisser le corps de la torche dans le manchon.



- Serrez la vis du manchon pour fixer la torche.

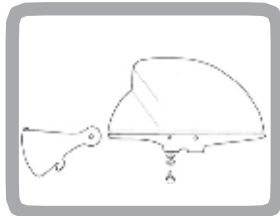
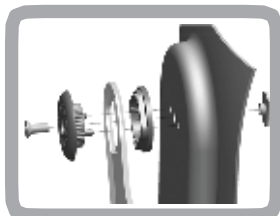


- Poussez fermement le bossage à la base Easi-On

Les supports de torche Easi-on-off et Easi glide sont couverts par des brevets NZ et internationaux.

- ix.** Veuillez contacter votre distributeur local pour plus de détails sur les numéros de pièces actuelles.
Référence au numéro d'identification principal (PRN #) à l'intérieur de votre casque/modèle (ID).

Remplacement des écrans faciaux/charnières Remplacement du protecteur oculaire interne



x. Détails des accessoires approuvés par le fabricant

Les pièces de rechange disponibles comprennent les suivantes	Les accessoires disponibles comprennent les suivantes
Coque	Une gamme d'écrans faciaux et de protège-nuques
Extrusion de bord de coque TrimLok	Casques radios montés sur casque
Jeux de vis	Torches et clips pour montage sur casque
Bandeau berceau et rubans	Kit de réduction pour les tailles 50-56 cm
Jugulaire complète	Sacs de transport
Écran facial et quincaillerie charnière	Bordure réfléchissante
Protège-nuque (oreillettes)	Couvertures thermiques d'entraînement incendie

b. INSTRUCTIONS DE PORT

i. Enfilage

Pour porter votre casque mettre correctement:

- Assurez-vous du bon réglage de votre casque comme décrit dans la section précédente. Le réglage de votre casque doit tenir compte de si vous porterez une cagoule, un masque pour appareil respiratoire autonome, ou les deux.
- Placez votre casque ajusté sur votre tête et fixez la jugulaire. Ne portez jamais votre casque sans attacher votre jugulaire.
- Ajustez tous les composants du casque, la cagoule, le ARA et du manteau pour qu'ils fournissent une interface appropriée, sans lacunes de protection dans n'importe quelle position du corps pendant l'utilisation. Déployer complètement votre protège-nuque pour assurer le chevauchement entre le col de votre manteau, la cagoule et la partie faciale de l'ARA. Si fourni et nécessaire, assurez-vous que votre écran facial ou vos lunettes de protection sont correctement déployés.

Vérifiez que votre casque, votre cagoule et votre manteau n'interfèrent pas avec l'étanchéité de la partie faciale de l'ARA.

ii. Ôter

Si votre casque de protection n'est pas contaminé:

- Retirez le casque dans l'ordre inverse à partir duquel vous l'avez mis.
- Inspectez votre casque comme indiqué dans les instructions ci-dessus.

Si votre casque de protection est endommagé, signalez ces dommages ou tout autre changement dans son état à votre superviseur ou organisation. Tout dommage ou changement d'état doit être corrigé avant de réutiliser votre casque. Si votre casque a été contaminé par le sang, des liquides organiques, des produits chimiques ou d'autres substances dangereuses, utilisez des gants de protection et une extrême prudence lors de son enlèvement, et ne touchez pas la surface de votre casque à mains nues. Demandez de l'aide pour retirer votre casque et d'autres parties de votre ensemble afin de minimiser votre exposition à tout contaminant.

4. INFORMATIONS D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE

a. DÉTAILS ET FRÉQUENCE D'INSPECTIONS

i. Inspections de routine

Inspectez votre casque de protection avant sa première utilisation et après chaque utilisation. Avant d'utiliser le casque pour la première fois, assurez-vous qu'il ne présente aucun défaut de construction, qu'il est complètement et correctement assemblé et qu'il n'a pas été endommagé. Après chaque utilisation, inspectez votre casque de protection pour:

- Saleté
- Contamination
- Coque: dommages physiques tel que fissures, bosses ou abrasions
- Coque: dommage thermique tel que bulles, taches molles, déformation ou décoloration
- Protège-nuques ou couvre-bandeau: dommages physiques tel que déchirures ou coupures
- Protège-nuques ou couvre-bandeau: dommage thermique tel que la carbonisation, brûlure ou fusion
- Protège-nuques ou couvre-bandeau: perte d'intégrité des coutures ou points manquants
- Systèmes de suspension et rétention: composants endommagés ou manquants
- Écran facial/protecteur oculaire: Composants endommagés ou manquants, y compris la décoloration ou les rayures sur l'écran facial ou le protecteur oculaire, limitant la visibilité
- Garniture réfléchissantes: Pièces endommagées ou manquantes

Si ces conditions existent, informez le superviseur de votre département ou organisation pour prendre une décision si maintenir votre casque de protection en service.

ii. Inspections annuelles

Il est recommandé de soumettre votre casque de protection à une inspection plus approfondie au moins tous les 12 mois, après chaque nettoyage avancé, ou à chaque fois qu'il existe un problème concernant son état de service.

iii. L'importance de casques propres et bien entretenus

Il est important que vous gardiez votre casque de protection propre, non contaminé et bien entretenu en tout temps. Les casques de protection sales ou contaminés présentent des risques importants. Certains contaminants peuvent être absorbés par la peau et certains sont cancérigènes. De plus, des nombreux contaminants sont inflammables. Ne portez pas votre casque de protection à moins qu'il soit correctement nettoyé et bien séché.

Consultez la norme pertinente pour la sélection, l'entretien et la maintenance des casques pour des conseils supplémentaires. Cependant, les instructions fournies par Pacific Helmets (NZ) Ltd ont priorité sur toutes les exigences spécifiées dans la norme.

iv. Précautions pour le nettoyage

Pour nettoyer votre casque de protection:

- Utilisez uniquement des détergents doux avec une plage de pH entre 6,0 pH et 10,5 pH, comme indiqué sur la fiche de données de sécurité du produit (MSDS) ou le contenant d'origine du produit.
- Les produits recommandés pour le nettoyage, l'entretien ou la désinfection ne doivent avoir aucun effet négatif sur le casque et ne doivent pas être connus d'avoir un effet négatif sur le porteur lorsqu'ils sont appliqués selon les instructions du fabricant.
- N'utilisez jamais des solvants, agents de blanchiment ou agents de nettoyage contenant le chlore. Ces substances décomposent rapidement certains matériaux du casque.
- N'utiliser pas les laveuses/sécheuses pour laver ou sécher les casques. Les protégé-nuques et les couvre-bandeaux/cliquets peuvent être lavés et séchés à machine comme indiqué ci-dessous.
 - Nettoyez séparément les protégé-nuques.
 - N'utilisez pas d'eau de lavage ou une température de séchage supérieure à 40°C.
 - Portez des gants et une protection pour les yeux/visage lors du nettoyage.
 - Ne lavez pas le casque ou autres vêtements de protection avec des effets personnels.
 - Ne nettoyez pas à sec le casque ou ces composants.

v. Nettoyage routine

Nettoyez votre casque après chaque utilisation ou lorsqu'il est sale. Vous pouvez le nettoyer avec ou sans le protégé-nuque, le couvre-bandeau, et jugulaire. Utilisez les procédures suivantes pour un nettoyage à la main de votre casque dans un évier utilitaire:

- Choisissez un évier spécialement utilisé pour le nettoyage d'équipement de protection. N'utilisez pas un évier de cuisine, ou autre évier utilisé pour les produits personnels.
 - Retirez les protégé-nuques et jugulaires, et lavez-les séparément en suivant les instructions ci-dessous.
 - Avec une brosse, enlevez tous les débris lâches.
 - Remplissez l'évier de service avec de l'eau tiède (max 40° C).
 - Utilisez un détergent doux en quantités selon les instructions du fournisseur du détergent.

- Frottez doucement l'extérieur du casque à l'aide d'une brosse à poils doux.
- Utilisez uniquement un chiffon doux ou une éponge pour nettoyer le protecteur oculaire / écran facial.
- Videz l'évier et rincez abondamment l'extérieur du casque. Effectuer un deuxième rinçage si nécessaire.
- Inspectez le casque et, si nécessaire, lavez à nouveau les parties qui ne semblent pas propres, ou soumettez-le pour un nettoyage avancé.
- Séchez le casque à l'air dans un endroit bien ventilé, mais pas en plein soleil. N'utiliser pas un sèche-cheveux et ne placez-le pas sur un conduit de chauffage ou un radiateur. Ceci peut endommager la suspension du casque.
- Réinstallez le protège-nuque et les coussinets seulement lorsque tous les composants sont secs.
- Rincez l'évier de service, en suivant les procédures de nettoyage de routine.

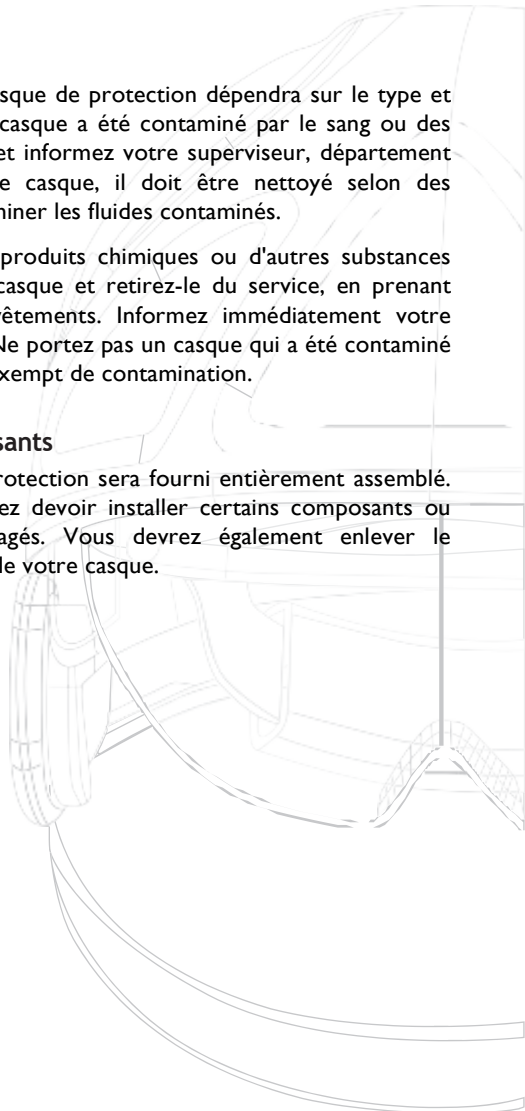
vi. Décontamination

La décontamination appropriée de votre casque de protection dépendra sur le type et de l'étendue de la contamination. Si votre casque a été contaminé par le sang ou des fluides corporels, isolez-le immédiatement et informez votre superviseur, département ou organisation. Avant de réutiliser votre casque, il doit être nettoyé selon des procédures spécialisées éprouvées pour éliminer les fluides contaminés.

Si votre casque a été contaminé par des produits chimiques ou d'autres substances dangereuses, isolez immédiatement votre casque et retirez-le du service, en prenant soin de ne pas contaminer vos autres vêtements. Informez immédiatement votre superviseur, département ou organisation. Ne portez pas un casque qui a été contaminé avant qu'une vérification a prouvé qu'il est exempt de contamination.

vii. Enlèvement et installation des composants

Dans la plupart des cas, votre casque de protection sera fourni entièrement assemblé. Cependant, dans certains cas, vous pourriez devoir installer certains composants ou remplacer certains composants endommagés. Vous devrez également enlever le protège-nuque pour un nettoyage complet de votre casque.



b. INSTRUCTIONS DE RÉPARATION / REMPLACEMENT / OBSOLESCENCE

Note: Les égratignures ou des fissures mineures sur la surface de la peinture n'affecteront pas la performance du casque.

- **Réparez la coque si:**

- Il est tachée en permanence par du carbone ou des produits chimiques
- La surface peinte est légèrement égratigné
- Il y a des dommages de surface seulement

Dans ces cas, la coque peut être restaurée avec un ponçage humide/chaud pour éliminer les taches, les égratignures et les dommages de surface.

- **Remplacez la coque si:**

- Il présente des signes de défaillance majeure du stratifié. Cela prendra la forme de bosses profonds causées par un impact ou d'un écrasement majeur. Il peut également être vu comme un «blanchiment» du stratifié dans la zone d'impact lorsque l'intérieur de la coque est inspecté.
- La visière présente de graves fissures ou une flexion anormale.
- Le casque a subi une chaleur excessive ou des brûlures. Cela comprend toute carbonisation de la peinture ou le substrat du casque. La carbonisation est décrite comme une zone brûlée, ou des dommages de surface, qui ne peuvent pas être réparés par le ponçage ou par être repeint.
- Il y a des preuves visuelles de résidus acides ou chimiques qui peuvent endommager la peinture ou le substrat de la coque.
- La coque présente des signes de distorsion. Cela peut être vu comme «affaissement» comparé à un nouveau casque. Ce type de dommage est très peu probable avec les coques d'un casque Pacific, car ces coques ne fond pas, même à des températures extrêmes.

Si vous avez des doutes concernant votre casque de protection et son état, portez-les immédiatement à l'attention de votre superviseur, département ou organisation. Un casque de protection qui est jugé non-utilisables pour des raisons des dommages, de contamination ou d'autres conditions dangereuses doit être retiré de service dans une manière qu'il ne puisse pas être réutilisé; par exemple, en perçant des trous dans la coque, retirant la jugulaire et la suspension ou endommageant les languettes de fixation du bandeau.

Pour la disposition des casques, utilisez les décharges, l'incinération ou autres installations selon les réglementations municipales.

Pour la disposition des casques contaminés, veuillez consulter les règlements fédérales état/provinciales ou locales.

Veuillez contacter votre distributeur pour détails sur les numéros des pièces actuels faisant référence au PRN # à l'intérieur du casque et du modèle (ID).

5. GARANTIE

La garantie couvre que les défauts de matériaux ou fabrication. L'usure résultant d'une utilisation normale est exclue. Le fabricant (ou son agent) est le seul arbitre de toute demande de garantie.

Les périodes de garantie mentionnées ci-dessous n'impliquent pas la durée de vie du casque. Ces délais imposent simplement des limites raisonnables sur la découverte des défauts de matériaux et de fabrication à fin d'une réclamation.

Les produits et sous-composants sont fournis avec différentes garanties (selon le modèle) de 1 à 6 ans.

- **COQUES**

Garantie jusqu'à 6 ans.

- **VOLETS D'OREILLE / PROTÈGE-NUQUES**

Garantie jusqu'à 1 année. Nous recommandons de les remplacer après 50 cycles de lavage.

- **ÉCRAN FACIAL / PROTECTEUR OCULAIRE**

Garantie jusqu'à 2 ans. Remplacez si rayé ou déformé par des produits chimiques, la chaleur, la fumée ou d'autres polluants.

- **COMPOSANTS DE PLASTIQUE INTERNE ET REMBOURRAGE DE CONFORT**

Garantie jusqu'à 1 année.

COMPOSANTS

- Les dommages au casque et/ou les composants causés par l'utilisation normale ne sont pas couverts par la garantie.
- Nombreuses opérations récréatives, d'ordre public, lutte contre l'incendie ou sauvetage, y compris la formation, qui peuvent endommager cet équipement, ne sont pas couverts par cette garantie.
- Les dommages résultant d'une utilisation imprudente (par exemple, chute du casque) ou l'utilisation du casque pour autre que sa fonction (protection de la tête) ne sont pas couverts par la garantie.
- Les personnels impliqués dans la formation en incendie répétitive nécessiteront le remplacement de leurs casques à des intervalles plus fréquents, généralement pas plus d'un an. Cela dépend de la durée, la fréquence et l'exposition à la chaleur et aux polluants.
- Les personnels impliqués dans les formations d'intervention incendies et à proximité immédiate du feu doivent porter des cagoules aluminisées sur leur casques lorsqu'ils sont engagés dans ces activités.
- Suivez les instructions du guide d'information concernant les vérifications régulières pour ce casque et avant une décision de réparation/remplacement.
- Les composants sont disponibles en pièces de rechange.

a. CASQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, EN443: 2008, CONFORME À LA DIRECTIVE EPI ET À LA DIRECTIVE ÉQUIPEMENT MARIN - CE

i. Explication des symboles figurant sur les étiquettes à l'intérieur des casques.

Année de fabrication	ex. 15 (2015)
Test d'isolation de surface	E3
Résistance aux produits chimiques liquides	C
Classification basse température -30°C	***

ii. Instructions ou recommandations

- **Sélection de taille:**

Tous les casques sont ajustables aux tailles entre 52 et 65 cm, avec des ensembles de réduction disponibles pour ajuster les tailles entre 52 et 56 cm.

- **Masse:**

Les casques pour pompiers et paramédicaux peuvent varier en poids selon les modèles, les spécifications et les accessoires, mais seront généralement entre 1,1 et 1,6 kg.

- **Utilisation:**

Les casques sont conçus pour la lutte contre les incendies structurels dans les environnements terrestres et marins.

- **Nettoyage et désinfection**

Voir la section 4, Informations sur l'entretien et maintenance.

- **Entretien et maintenance**

Voir la section 4, Informations sur l'entretien et maintenance.

- **Stockage et transport**

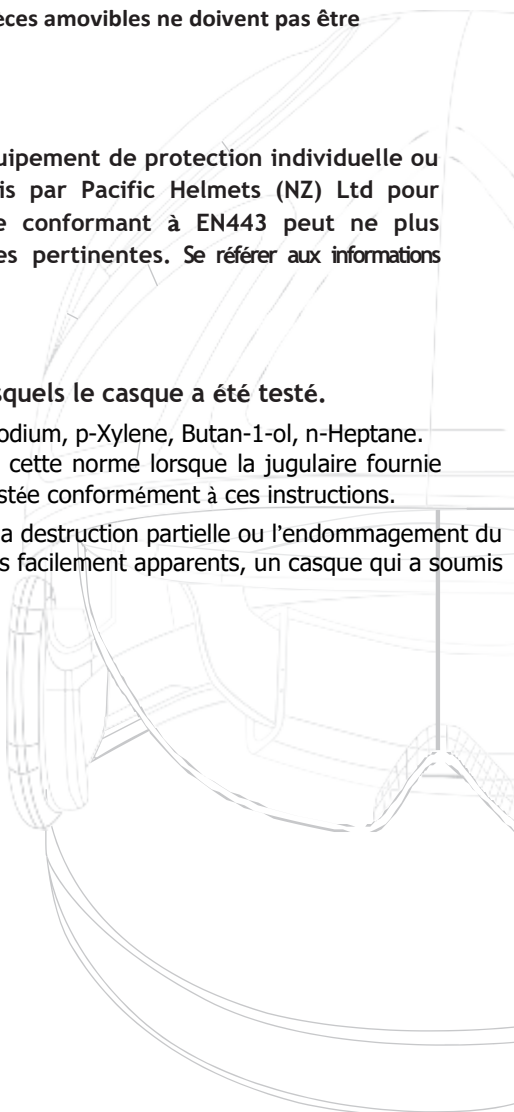
Gardez le casque dans des conditions ambiantes sèches lorsqu'il n'est pas utilisé. Dans une utilisation marine, gardez le casque à l'abri de l'humidité et les liquides comme l'eau de mer qui peuvent détériorer les composants prématurément. Gardez toujours le casque dans son sac de transport.

- **Obsolescence**

Un casque peut rester en service jusqu'à 25 ans, si pas endommagé durant l'utilisation.

- **Inspections (particulièrement applicables à la directive sur les équipements marins)**

Les casques doivent être inspectés au moins mensuellement ou selon l'intervalle défini par chaque navire. Sur la plupart des navires marchands, cela devrait avoir lieu lors des exercices d'incendies ou d'urgence. Vérifiez l'extérieur et le berceau du casque pour l'usure, la rouille ou autre détérioration. En cas de doute, référez-vous à la sous-section (b) Instructions de réparation/remplacement/obsolescence dans la section 4, Informations de maintenance.

- iii. La durée de vie utile de ce casque dépendra sur les types de matériaux utilisés dans sa construction et sur l'environnement dans lequel le casque est utilisé et stocké. Des recommandations à ce sujet peuvent être demandées à Pacific Helmets (NZ) Ltd
- iv. Les détails sur les accessoires supplémentaires approuvés peuvent être fournis. Cela comprend les bases marche/arrêt 'Easi', les torches, les clips de torche, les écrans faciaux, les protecteurs oculaires et les protège-nuques.
- v. **AVERTISSEMENT:** La sécurité fournie par le casque ne peut être assurée que lorsqu'il est correctement assemblé et ajusté. Les pièces amovibles ne doivent pas être portées séparément.
- vi. **AVERTISSEMENT:** Si équipé d'un autre équipement de protection individuelle ou d'un accessoire (autre que ceux fournis par Pacific Helmets (NZ) Ltd pour utilisation avec ce casque), un casque conformant à EN443 peut ne plus satisfaire toutes les clauses des normes pertinentes. Se référer aux informations fournies par Pacific Helmets (NZ) Ltd.
- vii. **Liste des produits chimiques contre lesquels le casque a été testé.**
- 30% Acide sulfurique, 10% Hydroxide de sodium, p-Xylene, Butan-1-ol, n-Heptane.
 - Ce casque est conforme aux exigences de cette norme lorsque la jugulaire fournie par le fabricant du casque est portée et ajustée conformément à ces instructions.
 - Ce casque absorbe l'énergie d'un coup par la destruction partielle ou l'endommagement du casque. Même si ces dommages ne sont pas facilement apparents, un casque qui a soumis un choc violent doit être remplacé.
- 

b. ÉQUIPEMENT OCULAIRE PERSONNEL - ÉCRANS FACIAUX ET VISIÈRES À UTILISER AVEC LES CASQUES DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE UTILISÉS PAR LES POMPIERS, LES AMBULANCIERS ET LES SERVICES D'URGENCE (EN14458: 2004)

La norme exige que les déclarations suivantes soient détaillées.

a	Consultez les étiquettes des casques ou la première page de ce livret	b	EN14458: 2004.
c	Les numéros de pièce des protecteurs oculaires de remplacement sont gravés sur votre protecteur	d	Ne pas retirer du casque. Utiliser uniquement lorsque le casque est porté. Remplacez lorsqu'il est rayé ou endommagé. STOCKAGE – référez à EN 443 – 2008 section 3(b). UTILISATION – Visières pour utilisation avec les casques de pompier avec symbole "(+)" dans la section I ci-dessous). ENTRETIEN – se référer à la section 5. Critères pour reconnaître quand remplacer les composants - Inspectez après utilisation et suivez l'inspection générale de la section 5 (b).
e	Reportez-vous à la section (5) pour les instructions de nettoyage et de désinfection.		Eye Guard est conçu pour protéger le visage contre certains impacts, étincelles, flammes, certains produits chimiques (voir les sections h et I ci-dessous) et la chaleur. Fournit une protection limitée aux yeux contre les petites particules.
g	Les températures extrêmes auxquelles la performance a été testée. a) +120°C ± 5° b) -30 °C ± 2° c) Eau à +10°C ± 2° d) +120°C ± 5 ° e) +20°C ± 5 ° à humidité relative 65% ± 5		Acide sulfurique 30% Hydroxide de sodium 10% p-Xylene Butan-1-ol n-Heptane
i	Voir page 8 pour les instructions de montage du protecteur oculaire et autres sous-composants. Aucun accessoire supplémentaire n'est nécessaire pour ces protecteurs oculaires.	j	DATE LIMITE D'OBSOLESCENCE: 20 ans ou plus si entreposé à l'abri du soleil direct et dans des conditions ambiantes sèches.
k	TYPE D'EMBALLAGE REQUIS: Non applicable.	l	EN 14458: 2004 Pacific Helmets (NZ) Ltd B2055790 (C) pour pompiers Pour garde oculaire, ou pour écran facial -30°C degrés, +120°C degrés -AT- Résistance aux chocs énergétiques températures extrêmes -K- Résistance à l'abrasion -Q- pour les propriétés électriques Informations utilisateur dans le livret 11 – Année de fabrication indiqué par 2 chiffres ex. 11 = 2011
m	AVERTISSEMENT: L'utilisateur doit s'assurer que le correct visière est adapté à son casque pour l'activité prévu. Pour la lutte contre les incendies structurels, utilisez un casque EN443 avec une visière marquée «+». AVERTISSEMENT: Les utilisateurs doivent noter que les niveaux de protection ne sont fournis que lorsque la visière est complètement en position «en utilisation»..	n	AVERTISSEMENT: Les visières / écrans faciaux oculaires marqués «A» (résistance aux chocs à haute énergie) ou «AT» n'offriront ce niveau de protection que s'ils sont utilisés avec les casques détaillés ci-dessus.

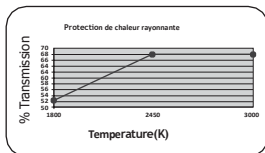
o

AVERTISSEMENT: Certains matériaux qui entrent en contact avec la peau du porteur peuvent provoquer des réactions allergiques au personnes sensibles.

q

AVERTISSEMENT: Les visières portées avec des montures correctives non désignées peuvent transmettre des impacts, ce qui peut endommager les lunettes, créant ainsi un danger pour le porteur.

s



La protection contre la chaleur rayonnante fournie par cette visière varie avec la température de la source de chaleur, comme indiqué sur ce graphique. La visière ne doit être utilisée que dans des situations où elle peut réduire l'exposition des yeux du porteur à moins de 100 W / m².

p

AVERTISSEMENT: Remplacez si rayé ou endommagé.

r

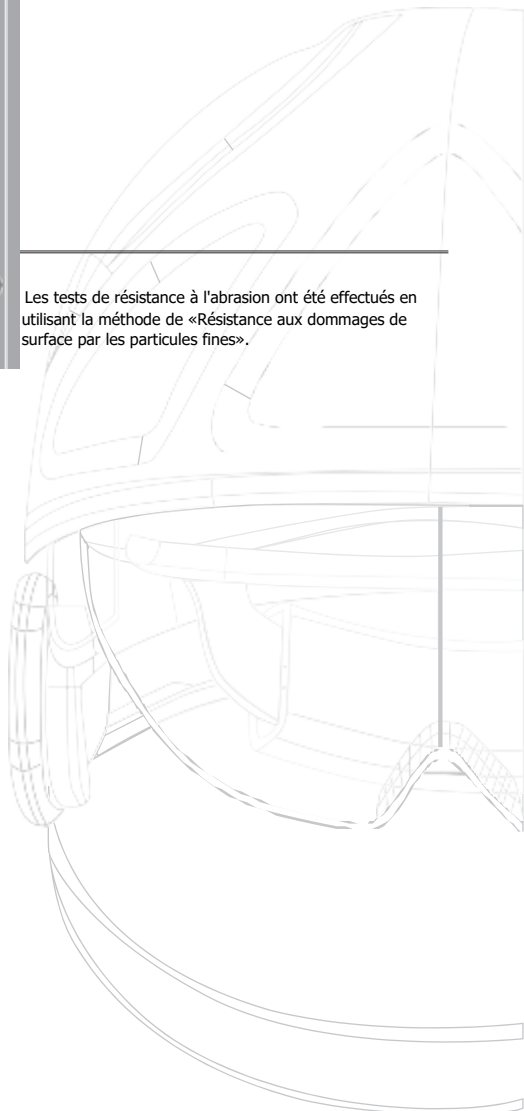
AVERTISSEMENT: Les équipements non marqués «T» ne doivent être utilisés qu'à des températures ambiantes non extrêmes.

t

Non applicable, les écrans faciaux en maille ne sont pas disponibles.

u

Les tests de résistance à l'abrasion ont été effectués en utilisant la méthode de «Résistance aux dommages de surface par les particules fines».



8. CERTIFICATION ET INFORMATION DISTRIBUTEUR

a. CERTIFICATION

i. CE et Wheelmark

INSPEC International Ltd. (N.B. No: 0194)
56 Leslie Hough Way, Salford
Gt Manchester, M6 6AJ, UNITED KINGDOM

BSI Group (N.B.#0086)
Kitemark Court, Davy Ave, Knowhill,
Milton Keynes, MK5 8PP,
UNITED KINGDOM

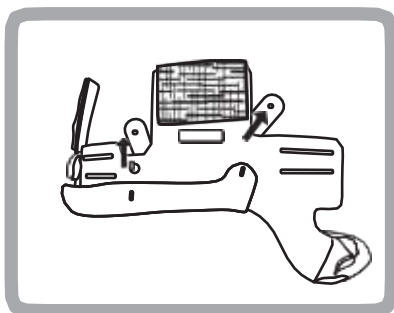
Ventes Amérique latine - Luis Coso
+55 51 99359 4483
luis.coso@pacifichelmets.com

b. DISTRIBUTEURS AUTORISÉS

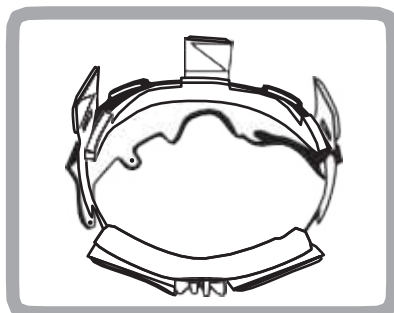
Veuillez visiter notre site web: www.pacifichelmets.com pour plus d'information.

9. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

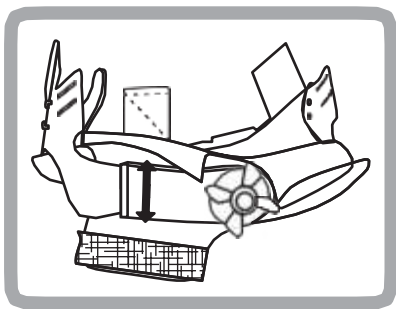
a. INSTRUCTIONS DE REMPLACEMENT DU COUSSIN ANTI-TRANSPIRATION



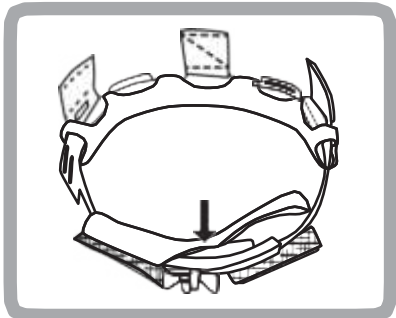
1. Retirez le coussin anti-transpiration du devant des crochets du bandeau.



2. Remplacez le coussin anti-transpiration du devant sur les crochets du bandeau.

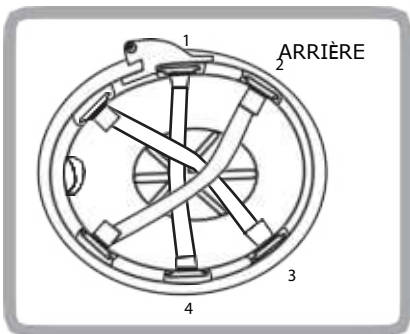


3. Retirez le coussin anti-transpiration en détachant le Velcro.

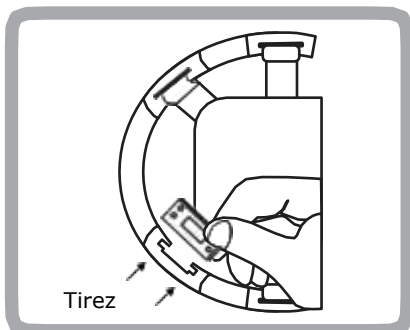


4. Remplacez le coussin anti-transpiration en attachant le Velcro.

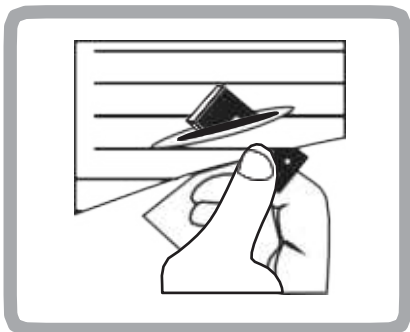
b. INSTRUCTIONS DE MONTAGE DU PROTÈGE-NUQUE:



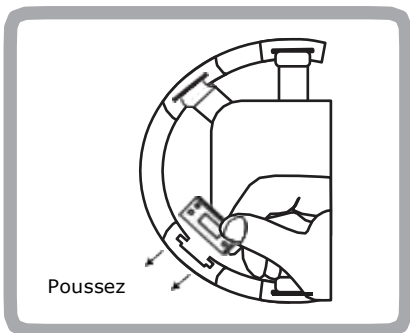
a. Retirez les quatre (4) languettes du ruban de berceau arrière du bord de la doublure.



b. Pour retirer les languettes, tirez fermement vers vous.

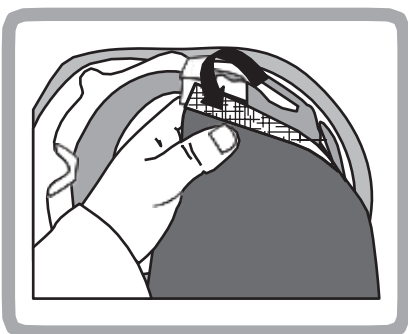


- c. Passer les languettes du ruban du berceau à travers les boutonnières dans le protège-nuque.

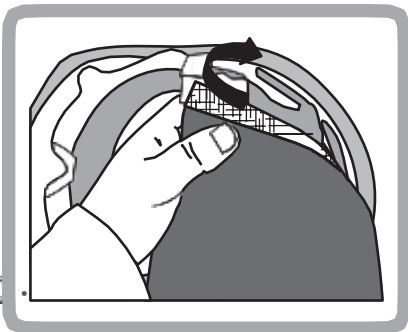


- d. Remplacez les languettes du ruban du berceau dans les fentes de la doublure. Assurez-vous que les languettes sont fermement enfoncées afin qu'elles soient alignées avec le bord de la doublure.

c. INSTRUCTIONS DE MONTAGE DU PROTÈGE-NUQUE VELCRO:



- a. Détachez simplement le protégé-nuque de la bande Velcro.



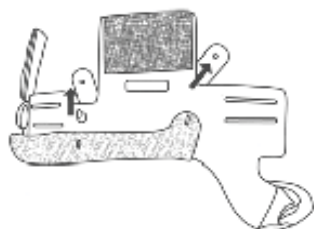
- b. Remplacez le protégé-nuque et le fixant à la bande Velcro. Assurez-vous que le protégé-nuque est aligné correctement.

d. MONTAGE DU REMBOURRAGE DE RÉDUCTION

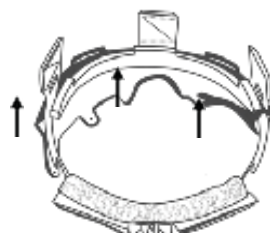
avant



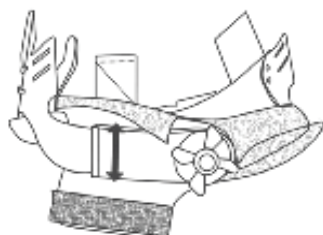
arrière



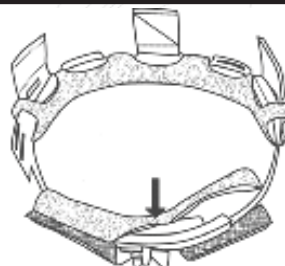
1. Retirer le coussin anti-transpiration des crochets inférieurs du bandeau



2. Insérez le réducteur avec les contours face au bandeau. Remplacez coussin anti-transpiration



2. Retirez le coussin arrière du Velcro



4. Insérez le coussin de réduction sous le bandeau et resserrez le Velcro



SÉCURITÉ SANS COMPROMIS

**P. O. Box 866, 315 Heads Road,
Wanganui 4501, New Zealand**

Tel: +64 -6- 344 5019

Fax +64 -6- 344 5376

Courriel: sales@pacifichelmets.com

Site web: www.pacifichelmets.com

Distributor Contact Details